



## **Compte-rendu de la réunion de conseil 13 avril 2023**

Etaient présents : CHRETIEN Sylvie, CLAUDE Jean-Michel, COTTET Pascal, Marie de VLEESHOUWER, LEBEAU Isabelle, RICHARD Baptiste, ROELLINGER Christophe, WEISS Eric

Excusés : FARQUE Alexandre (pouvoir donné à M. ROELLINGER Christophe), CHRÉTIEN David (pouvoir donné à Monsieur WEISS Éric)

Secrétaire : CHRÉTIEN Sylvie

Début de séance : 20h00

Fin de séance : 21h00

### **1. Approbation du Procès-verbal du 13 avril 2023 :**

Procès-verbal validé à l'unanimité.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

### **2. Délibération concernant une Décision modificative du budget pour le remboursement d'une Taxe d'aménagement trop-perçue en 2021**

Le maire explique que nous avons reçu un titre de perception d'un montant de 1482.16€ pour le remboursement de la Taxe d'aménagement perçue en 2021. Il convient de faire une décision modificative en prenant le montant dû sur le compte des travaux de bâtiments 615221 et le transférer sur le compte de la Taxe d'aménagement au 10226.

Or en approfondissant la discussion, le conseil veut connaître la raison de ce remboursement, information que personne n'a.

Le conseil décide après délibération, de créer la Décision modificative lorsqu'il aura plus amples informations sur la raison exacte de ce trop perçu.

Un contact doit être fait avec la DDFIP du Doubs émettrice du titre.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

### **3. Demande de Subvention Banque Alimentaire**

Le maire explique que la Banque Alimentaire de Franche-Comté a fait une demande de subvention pour 2023 d'un montant de 120 euros.

Ayant d'autre demande de subventions en cours, il propose la somme de 50 euros.

Le conseil approuve la décision du Maire.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**



#### **4. Demande de Subvention AS Nord Territoire**

Le Maire explique que l'association sportive de football AS Nord-Territoire sollicite une subvention pour les besoins de fonctionnement du Club.

Il propose une subvention d'un montant de 50 euros pour l'AS Nord-Territoire.

Après délibération, le conseil approuve la décision du Maire.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **5. Demande de Subvention pour l'Association pour l'histoire et le patrimoine sous-vosgien.**

Le Maire présente la demande de subvention de l'AHPSV qui demande une adhésion pour un montant de 20 euros.

Le Maire propose un montant de 50 euros de subvention.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve la décision du Maire.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **6. Demande de Subvention pour l'Association La Ribambelle**

Le Maire présente la demande de subvention de l'association La Ribambelle qui est l'association de parents d'élèves du RPI St-Germain-le-Chatelet, Anjoutey, Felon, Bourg-sous-Chatelet et Romagny-sous-Rougemont.

Afin d'aider dans au fonctionnement général de l'association, le Maire propose la somme de 50 euros.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve la décision du Maire.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **7. Demande de Subvention pour les PEP CFBC 90**

Le Maire présente la demande de subvention de fonctionnement pour les PEP CFBC 90 (Pupilles de l'enseignement Public).

Il propose la somme de 50 euros.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve la décision du Maire.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**



## **8. Proposition de subvention pour l'association la Margrabant de Felon**

Le Maire explique que suite aux diverses subventions déjà octroyées, il reste la somme de 250 euros sur le compte.

Il propose que cette somme soit allouée à l'association La Margrabant de Felon pour l'aider à démarrer.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la décision du Maire.

## **9. Divers :**

RAS